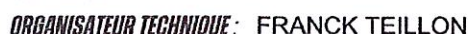


26 FEB. 2026

[illegible]

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	DOCTEUR OLIVIER JULIEN VILLETTE D'ANTHON	
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s) 2
Hôpital le plus proche	CHPO BOURGOIN JALLIEU	Temps de trajet (en min) 30 MN

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **CIRCUIT MICKAEL POLSINELLI**
Adresse **ROUTE DE BOULIEU 38390 BOUVESSE QUIRIEU**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1600**
Largeur minimum de la piste **8**
Largeur de la grille **40**
Longueur de la ligne droite de départ **90**
Nombre d'OCP* **20**
*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**.
En manche : **45**.

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :

Pendant les essais : ...
En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **23/02/26**

AMV MOTO VERTE
Chet Frank TEILLON
120 Chemin de Bayange
Marlieu
38390 BOUVESSE QUIRIEU

VISA DE LA LIGUE

DATE: **2 6 FEV. 2026**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z/A: 18 Chemin de l'Île Neuve
26500 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: ASS MOTO VERTE DE BOUVESSE

DATE: 10/05/2026

LIEU: BOUVESSE QUIRIEU



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
samedi 09/05/26 -16h à 19h30	Contrôles administratifs	toutes	
samedi 09/05/26 -16h à 19h30	Contrôles techniques	toutes	
Dimanche 10/05/26-6h30 à 8h	Contrôles administratifs	toutes	
Dimanche 10/05/26-6h30 à 8h	Contrôles techniques	toutes	
DIMANCHE 10/05/2026	Essais Libres		
8h00	Essais Libres	MX2 A	10'
8h15	Essais Libres	125cc	10'
8h30	Essais Libres	85cc	10'
8h45	Essais Libres	MX2 B	10'
9h00	Essais Libres	Vétérans + féminines	10'
	Essais Chronométrés		
9h30	Essais Chronométrés	MX2 A	15'
9h50	Essais Chronométrés	125cc	15'
10h10	Essais Chronométrés	85cc	15'
10h30	Essais Chronométrés	MX2 B	15'
10h50	Essais Chronométrés	Vétérans + féminines	15'
	Manche 1		
11h15	Manche 1	85cc	15' + 1 T
	Repas		
13h30	Manche 1	MX2 A	15' + 1 T
13h55	Manche 1	125cc	15' + 1 T
14h20	Manche 1	MX2 B	15' + 1 T
14h45	Manche 1	Vétérans + féminines	15' + 1 T
	Manche 2		
15h10	Manche 2	85cc	15' + 1 T
	Entracte		
16h00	Manche 2	MX2 A	15' + 1 T
16h25	Manche 2	125cc	15' + 1 T

RÈGLEMENT PARTICULIER
HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: ASS MOTO VERTE DE BOUVESSE**DATE: 10/05/2026****LIEU: BOUVESSE QUIRIEU**

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
16h50	Manche 2	MX2 B	15' + 1T
17h15	Manche 2	Vétérans + féminines	15' + 1T
17h30	Remise des Prix Fin		